

La présidente

Madame Patricia MORHET-RICHAUD
Sénatrice des Hautes Alpes
Palais du Luxembourg
15, rue Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

CG-D.2020h5

Saint Mandé, le 03 JAN. 2020

Madame la Sénatrice,

Par courrier en date du 11 octobre dernier, vous avez attiré mon attention sur la question de la présence territoriale de Météo-France en Montagne, et plus particulièrement à Briançon.

Compte-tenu de l'importance des enjeux, j'ai souhaité, dès mon arrivée, que soit engagée une redéfinition du positionnement de Météo-France en matière de services météorologiques dans les Alpes et les Pyrénées. Cette démarche doit se baser sur une analyse des enjeux, besoins et priorités des territoires et s'appuyer sur un dialogue avec les collectivités, les pouvoirs publics et les usagers de la montagne, ainsi que les personnels de Météo-France. J'ai confié le pilotage de cette démarche à M. Christophe Morel, Directeur de la Stratégie qui m'est directement rattaché, et à Mme Cécile Coléou, experte de la cellule « Montagne et Nivologie » de l'Etablissement.

Les Alpes du Sud font bien partie du périmètre de cette réflexion.

La démarche doit aboutir d'ici septembre 2020 au plus tard. Dans l'attente de ses résultats, aucune réorganisation territoriale des centres de montagne de Météo-France dans les Alpes et les Pyrénées ne sera engagée dans l'immédiat.

Dans le cadre de cette démarche, nous sommes, mes équipes et moi, à votre disposition pour échanger sur votre analyse des enjeux et évolutions possibles.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes salutations les meilleures.

Virginie SCHWARZ

US